

NOM :  
PRÉNOM :

DOSSIER DE DEMANDE N°

---

# PERMIS DE VÉGÉTALISER

---

ville d'udincourt

2019/2020

## PARTICIPEZ !

La demande de permis de végétaliser est réceptionnée par le service de développement durable de la ville. Une étude de faisabilité sera réalisée en amont par les services de la ville. Après instruction de la demande un courrier attestant de l'acceptation ou du refus sera adressé à la personne qui en a fait la demande. Le permis de végétaliser est délivré pour une période de 3 ans. Pour qu'un dossier soit instruit il doit être renseigné sur le site de la ville ou sur formulaire à retirer en mairie au service concerné.

IDENTITÉ DU  
DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

DATE PRÉVUE  
D'INSTALLATION :LIEU À VÉGÉTALISER  
(ADRESSE) :

Description du type de végétalisation :

Pied(s) d'arbre(s) végétalisé(s) :

Jardinière(s) ou bac(s) sur voie publique :

Pied de mur :

Autre dispositif de végétalisation (préciser) :

PIÈCES À JOINDRE :  
PHOTOS ET ASSURANCE  
EN RESPONSABILITÉ  
CIVILE

DESCRIPTION DU PROJET DE VÉGÉTALISATION  
(DIMENSION, MATÉRIAUX UTILISÉS, LISTE DES  
VÉGÉTAUX...) :

CROQUIS DU PROJET :

Je soussigné certifie avoir pris connaissance du « permis de végétaliser » joint et m'engage à m'y conformer.

Date :

Signature :

---

Date d'examen par les services de la ville :

Observations :

Validation :

Refus :

N° de permis de végétaliser :

Autorisation pour 3 ans à partir du :

Pour le Maire, l'Adjointe

Céline DURUPHTY

